

**CANDIDATURE À L'ÉLECTION DES REPRESENTANTS DES ÉLÈVES  
AU CONSEIL DES FORMATIONS<sup>1</sup>  
Scrutins des 14-15 et 28-29 mai 2024**

À compléter en lettres capitales, de manière lisible, et à signer par le candidat titulaire et le candidat suppléant. Il doit être adressé, accompagné de l'attestation de scolarité des candidats concernés<sup>2</sup>, au service des affaires institutionnelles selon l'une des modalités suivantes :

- **par courriel** contre récépissé<sup>3</sup> à l'adresse suivante : [sai@lecnam.net](mailto:sai@lecnam.net) ;
- **par lettre recommandée avec accusé de réception** à l'adresse suivante :  
Cnam, Service des affaires institutionnelles - Élections CS-CF, 292 rue Saint-Martin, 75141 Paris Cedex 03 ;
- **en main propre** contre récépissé<sup>2</sup>, auprès du service des affaires institutionnelles, 292 rue Saint-Martin, cours Lavoisier, bureau 9b.0.32 (sur rendez-vous pris auprès de [sai@lecnam.net](mailto:sai@lecnam.net) – horaires indicatifs : 9h-12h – 13h-17h30).

**La date limite de réception des candidatures et des professions de foi est fixée au 24 avril 2024 à 16 heures**

**PARTIE À REMPLIR PAR LE CANDIDAT TITULAIRE**

- Nom : .....
- Prénom : .....
- Téléphone : .....
- Courriel : .....

**déclare me porter candidat en qualité de représentant  
TITULAIRE des élèves à l'élection au conseil des  
formations**

Mon suppléant est :

- Nom : .....
- Prénom : .....
- Fait à ....., le..... 2022

Signature du candidat titulaire :

**PARTIE À REMPLIR PAR LE CANDIDAT SUPPLÉANT**

- Nom : .....
- Prénom : .....
- Téléphone : .....
- Courriel : .....

**déclare me porter candidat en qualité de représentant  
SUPPLÉANT des élèves à l'élection au conseil des  
formations**

Mon titulaire est :

- Nom : .....
- Prénom : .....
- Fait à ....., le..... 2022

Signature du candidat suppléant :

**Cocher la ou les cases correspondantes, le cas échéant :**

- Nous annexons à la présente déclaration notre **profession de foi**
- Nous autorisons la **publication sur le site Internet** du Cnam<sup>4</sup> :  de notre **candidature**  
 de notre **profession de foi**

<sup>1</sup> *Seules sont recevables les déclarations de candidatures portant les nom, prénom et signature du candidat titulaire et du candidat suppléant, tous deux **valablement inscrits sur la liste électorale**, déposées dans les délais fixés par l'Administrateur général.*

<sup>2</sup> *Téléchargeable sur le portail des élèves du Cnam à l'adresse : <https://portailleve.cnam.fr>*

<sup>3</sup> *Le récépissé délivré n'atteste pas de la recevabilité de la candidature.*

<sup>4</sup> *La publication sur internet des candidatures et professions de foi est conditionnée à l'accord de l'ensemble des candidats.*